



CAPACITES DES RESEAUX



Chiffres clés

1 738 200 m³

D'eau prélevée en 2021 sur la commune

67,4 %

Des prélèvements d'eau provenant des masses d'eau superficielles

62 %

Taux d'utilisation de la STEP



Perspectives d'évolution

Certains territoires vont connaître des **problèmes d'approvisionnement** en eau, tant en termes de disponibilité que de qualité, pénalisant les activités humaines et les milieux naturels, aquatiques et humides. En effet, la diminution des débits, qui a pour effet d'amoindrir la capacité de dilution des rejets d'effluents, conjuguée à une augmentation de la température de l'eau devrait entraîner une **dégradation de la qualité de la ressource en eau** et des milieux aquatiques.



ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable est gérée par 2 syndicats sur la commune : le syndicat EAU 47 sur les secteurs coteaux et Coussan et le Val de Garonne.



72,7% de l'eau prélevée à Marmande permet l'alimentation en eau potable.



L'indice linéaire de perte est de 4,63 m³/km/jour à Marmande centre et de 1,86 m³/km/jour sur le territoire d'EAU47.



100 % des analyses bactériologiques et physico-chimiques sont conformes.



L'indice d'avancement de protection de la ressource est de 70% pour Marmande centre et de 88,28% pour EAU47.



L'ASSAINISSEMENT



Une STEP à 62 % de sa capacité

Sur la commune de Marmande, la station de traitement des eaux usées de Thivras permet de traiter les eaux usées. Cette station possède une capacité nominale de 41 667 EH pour une charge en entrée à 26 133 EH. De plus, la STEP est conforme en équipement et performance.



Assainissement non collectif

L'assainissement non collectif est géré par le Val de Garonne Agglomération. Le RPQS 2022 n'indique pas d'information concernant la conformité des équipements. Cependant, les sols de Marmande sont généralement peu perméables et peuvent être peu aptes à l'assainissement non collectif.



EAUX PLUVIALES

Marmande est concernée par 10 arrêts d'inondation et coulée de boue. La collecte des eaux pluviales se fait par un réseau de canalisations unitaire et séparatif pluvial ramifié. Marmande est sensible aux ruissellements en lien avec de nombreux sols imperméabilisés au centre.



GESTION DES DECHETS

La collecte des déchets est gérée par le Val de Garonne Agglomération. Le tonnage des déchets résiduels diminue d'années en années, en lien avec un changement des consommations et des opérations de sensibilisation réalisées par l'agglomération.



CAPACITES DES RESEAUX



ATOUTS

- Un schéma directeur des eaux pluviales en cours d'élaboration sur le territoire du Val de Garonne permettant une meilleure connaissance de celles-ci ;
- Une filière d'assainissement collectif bien structurée, conforme en équipement et en performance, et qui limite les risques de pollution diffuse ;
- Une eau potable de bonne qualité et différents prélèvements permettant de sécuriser la ressource.



POINTS DE VIGILANCE

- Une commune vulnérable au ruissellement urbain en lien avec de nombreuses surfaces imperméabilisées ;
- Des pertes sur les réseaux d'eau potable pouvant être importantes ;
- Des ressources en eau pouvant être vulnérables aux effets du dérèglement climatique ;
- Le réseau de défense incendie contraignant les choix d'urbanisation.



ENJEUX

- Prendre en compte les réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les choix des secteurs d'urbanisation ;
- Adopter une bonne gestion des eaux résiduaires urbaines et pluviales, pouvant causer des pressions sur la qualité des eaux ;
- Prendre en compte les possibles évolutions de la ressource en lien avec le dérèglement climatique (assurer l'approvisionnement en eau des différents usages dont : la production d'eau potable pour la population, l'irrigation des cultures et la préservation des milieux naturels aquatiques et humides).



LEVIERS D'ACTION DU PLU

- La prise en compte des **réseaux existants** dans les choix d'urbanisation ;
- La **protection de la ressource en eau** en protégeant les motifs paysagers tels que les ripisylves, en préservant les périmètres de protection de captages, et mettant en place une bande tampon inconstructible à proximité des cours d'eau.



POLITIQUES ET OUTILS EXISTANTS

- Le Schéma Directeur d'aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne,
- Le schéma Directeur des eaux pluviales du Val de Garonne ;
- Le Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie.